

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 JUIN 2026**

Délibération n°2026.06.182

Désignation d'un représentant de GrandAngoulême à l'association Pierre Sémard

LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 mai 2026

Secrétaire de Séance: Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **69**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : François ELIE à Pascal MONIER, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260618-2026_06_182-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026
Publication : 18/06/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.182**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE GRANDANGOULEME A L'ASSOCIATION
PIERRE SEMARD**

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES
POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : Néant

Enjeux : []

L'association Charente Habitat Jeunes, gérée par l'association Pierre Sémard, propose aux jeunes de 16 à 30 ans et aux entreprises un ensemble de service, notamment l'accompagnement vers l'autonomie et la prise de responsabilité des jeunes qu'elle accueille, qu'elle informe et qu'elle oriente dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Les enjeux liés au logement des jeunes, notamment pour des séjours de courte durée, sur le territoire de GrandAngoulême, ont été identifiés dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat 2020-2025 ainsi que des actions spécifiques visant à répondre au besoin en logement.

Sur sollicitation de l'association Pierre Sémard, il convient de désigner un représentant de GrandAngoulême au conseil d'administration de la structure.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour le vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Madame Hélène GINGAST comme représentante de GrandAngoulême au sein du conseil d'administration Pierre Sémard, gestionnaire de la résidence Habitat Jeunes Pierre Sémard.

**Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 3
Non votant : 0**

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260618-2026_06_182-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026
Publication : 18/06/2026